

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT
FESTIVAL DES LIVRES & VOUS

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal n° DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, transmise au contrôle de légalité le 27 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant le souhait de la Ville d'organiser une manifestation littéraire animée par un collectif de 25 partenaires autour du thème « Incroyable ! »,

DECIDE

Article 1 :

Une subvention est sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre de la Politique de la Ville pour l'organisation du festival « Des Livres & Vous » qui se tiendra du 24 février au 8 mars 2025,

Article 2 :

Le montant de la subvention sollicitée est de 2.500 €, soit 6,96% du budget prévisionnel de l'évènement (35.929 €),

Article 3 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations, et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 13 novembre 2024

Par délégation du Conseil municipal,
Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois



PUBLICATION

Date de mise en ligne sur le
site Internet de la Commune :

15 NOV. 2024